



Compte-rendu Conseil d'Administration du 3/03/2025

Etaient Présents :

Membres du Conseil d'Administration : POISSON Denis, JARROUSSE Chantal, JULIEN Serge, QUINTUS André, REMY Denis, MANGIN René, GILANT Marc, MPIKA Claude, PERETTI Gilbert, BERNARD Jean-Paul, HINGRAY Jean-Marcel, VALENCE Jean-Claude, CLEMENT Jean-François, FREDERIC Andrée, MARTIN Luc, BONTEMS Denise, PASQUIER-LEVY Sylvie, HANOT François, GILSON Jean-Marc, DEGUIS Jean-Claude, TROGRILIC Jean-François, HANOT Yvette, BERGERET Jacques, MENNUNI Christine.

Excusés : TOUSSAINT Gérard, Odette LE GAREC, MOLON Henri, JACQUEMIN Pascal, FRANCFORT Didier

En l'absence de M. TOUSSAINT Président, M. Denis POISSON conduit la réunion.

Il accueille un nouveau membre : Claude MPIKA, docteur en sciences info et communication. Chercheur associé à Université Nancy. Bénévole Petits Frères des Pauvres, ALAFA, CCFD Terres solidaires.

Il remercie M. Jean Marcel HINGRAY LDH d'EPINAL et membre CAL pour sa présence.

Il souhaite bon retour à JC VALENCE et A. FREDERIC qui rejoignent notre CA après quelques temps d'absence.

1 – Echanges sur Laïcité

Introduction du débat par Chantal avec une focale sur les formations VRL (Valeurs de la République et Laïcité) en 3 points :

A – Présentation du fonctionnement des formations VRL et du Réseau de formateurs du Grand Est :

- Le Réseau de formateurs est habilité par la DREETS - direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - organisme d'État, sous couvert des Préfets. Ce réseau a une activité particulière en Meurthe et Moselle, puisque les formateurs de Meurthe et Moselle ont réussi à former une centaine de formateurs pendant un seul stage. Récemment, ils ont créé un jeu sur la laïcité destiné à des jeunes de tous âges (dès 8 ans), même adultes (2 à 3 heures) extrêmement intéressant, qui sera à disposition de tous.

Le réseau de formateurs VRL fonctionne avec l'encadrement de la DREETS et l'ORIV de Strasbourg – Observatoire Régional de l'intégration et de la ville qui dispense toutes les infos sur un portail ouvert au grand public : <https://www.laicite-grandest.org/>. Il propose des regroupements avec des thèmes de réflexion (3 à 4/an) et des visio-conférences et prend en compte, dans la mesure du possible, nos expériences. La Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Grand Est (DREETS Grand Est), pilote la déclinaison du "Plan Valeurs de la République et Laïcité" et l'animation du réseau de formateurs et formatrices dans la région Grand Est, avec l'appui de l'ORIV.

- On devient formateur après validation d'une formation VRL de 2 jours (de niveau 3 comme celle proposée par CAL) puis par une autre formation de 3 jours encadrée par des formateurs experts nationaux. Ensuite, le nouveau formé de niveau 2 doit assurer une formation réussie avec un binôme expérimenté (ou pas). Ce qui demande un fort investissement personnel.
- Contenus de la formation : Histoire de la laïcité, définitions de la Laïcité, et tous ses aspects historiques et juridiques, avec des études de cas réels à traiter en commun. Nous avons un kit pédagogique à dérouler
- Les personnes formées viennent d'horizon très divers et sont en principe volontaires.

B – Notion de laïcité :

- Depuis la Loi de 1901 sur la Laïcité, il y a eu beaucoup de modifications et d'évolutions.
- La laïcité est aujourd'hui très utilisée politiquement. A CAL on ne fait pas de politique et encore moins lors des formations VRL. Or pendant les formations nous sommes parfois confrontés à des publics qui abordent la question avec un versant politique. Or nous sommes « muselés », car contraints de respecter notre programme et surtout neutres.
- Nous sommes contre un Islamisme politique, mais pas contre l'Islam.
- Ces formations ont été mises en place en réponse à la violence des attentats ce qui en explique les orientations et contenu.
- Nos difficultés proviennent aussi de toutes les exceptions françaises comme le concordat à Strasbourg, (les organismes qui nous gèrent sont strasbourgeois), la laïcité sur les territoires d'outre-mer, mais aussi sur tous les éléments juridiques comme le voile dans l'espace privé ou public, les cantines, la laïcité dans le sport avec la mixité, et tous les jugements des tribunaux avec des jurisprudences au cas par cas.

C – Difficultés actuelles des formateurs VRL :

- Les formés sont souvent réactifs à leur rencontre.
- Les revendications des stagiaires face aux problèmes de cantine, santé, sport, vêtements...
- Le manque de réaction du Préfet sous la responsabilité duquel ils sont placés.
- La réduction des réunions qui se tenaient régulièrement pour poursuivre les formations des formateurs, notamment sur ces difficultés, et les informer en cas de nécessité.
- Les évaluations de ces formations. Avant l'utilisation obligatoire pour la gestion des formations du progiciel Agate, le formateur faisait un bilan du déroulement de la formation et les stagiaires répondaient à un questionnaire individuel pour la DREETS. Les décideurs avaient une vision de ce qui se passait. Mais il semblerait que ces évaluations étaient ou très peu lues, ou pas remplies par les formateurs. Aujourd'hui seules les évaluations sont exclusivement demandées aux stagiaires et les formateurs peuvent faire une demande expresse pour les obtenir.

Denis Remy : Rappel définition et limites de la laïcité en France :

- La laïcité est avant tout un principe de liberté : liberté de croire ou de ne pas croire et liberté de manifester sa croyance dans l'espace public, sous réserve de ne pas porter atteinte à l'ordre public et de respecter la liberté d'autrui.
- Cette liberté ne comporte que deux exceptions :
 - Interdiction pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées d'arborer des signes ostentatoires d'appartenance à une doctrine (problème de la tenue et du voile).

- Interdiction pour les agents des services publics d'arborer des signes ostentatoires d'appartenance à une doctrine pour éviter le prosélytisme.
- Ces limites sont peu de choses face aux libertés posées par ce principe.
- Depuis quelques années on observe un raidissement de certains auditeurs des formations VRL :
 - Notamment des jeunes mineurs non accompagnés. Exemple d'une jeune fille venue d'Afrique qui ne comprenait pas pourquoi on lui demandait de retirer son voile qui fait partie de son identité et qu'elle vit comme une violence, une atteinte à sa personne dans un pays qui se veut garant de liberté.
 - Des jeunes issus des collectivités territoriales pour lesquels la formation est rendue obligatoire et qui ne sont pas intéressés par le sujet.
 - Difficultés avec de jeunes musulmans arcs boutés quand on prend des exemples de leur religion. Cette formation a été pensée par le ministère de l'intérieur à partir des exactions commises par des islamistes donc politique et pas inspirée par une ouverture mais par le pouvoir. Son contenu laisse toujours apparaître les problèmes posés par les islamistes ce qui laisse à penser qu'elle est dirigée contre l'islam, or elle l'est vis-à-vis de toutes les religions.
 - La plupart des atteintes aux valeurs de la République imputables aux adeptes de formes extrémistes de la pratique religieuse n'ont aucun rapport avec la laïcité. La laïcité est dénoncée par les uns comme arme dirigée contre leur religion (discours des islamistes) par les autres comme argument de dénonciation d'une religion qui porterait des valeurs contraires aux valeurs judéo chrétiennes (extrême droite).
 - Pour lutter contre ces dérives, CAL a toute légitimité pour intervenir auprès des publics variés que nous rencontrons et défendre les valeurs de la République, la liberté, l'égalité, la fraternité et montrer que la laïcité est un principe qui se nourrit de ces trois valeurs essentielles et n'a rien à voir avec ce que prétendent les faux pourfendeurs de la laïcité et ses faux défenseurs.
 - Mais également de grands moments de bonheur avec d'autres stagiaires très intéressés, très réactifs et dans le partage.

Jean Marcel HINGRAY :

- Apporte son témoignage sur ce qui se fait sur la laïcité dans les Vosges, contenu des formations et outils utilisés.
- LA LAÏCITÉ c'est la -LIBERTÉ-, la liberté absolue de conscience. C'est toute une histoire, c'est du Droit, du Droit constitutionnel, c'est sur ça qu'il faut s'appuyer, plus que sur les religions.
- La LAÏCITÉ, s'apprend dès l'école maternelle. C'est la capacité à exposer et argumenter ses points de vue. C'est savoir écouter et respecter les points de vues des autres sans renier les Valeurs de la République et le principe de LAÏCITÉ. C'est ne pas s'enfermer dans des dogmes et des croyances.
- L'école est un mieux sacré, gratuit, obligatoire qui apporte donc une grande diversité, c'est pourquoi elle est laïque.
- Aujourd'hui ce n'est pas la formation qui pose souci. Ce sont les libertés. Or la laïcité encadre cette liberté.

Yvette HANOT : ces formations sont également un lieu d'échanges positifs et sympathiques. Elles apportent également beaucoup de bienveillance.

Jean-François CLEMENT : Rappelle que la loi de 1905 ne peut pas être présentée seulement comme un point de départ, mais comme étant l'arrivée d'un mouvement historique biséculaire. L'État imposa, au XIXe siècle, la fin de la cogestion des programmes scolaires, des messes de rentrée des institutions judiciaires ou du Sénat, des cimetières à caractère confessionnel, etc., ce qui produisit des violences surtout lors des inventaires. Ceci permet de rappeler aujourd'hui qu'une autre religion a été visée avant l'islam, non en tant que religion, mais en raison de sa volonté de mainmise sur l'État. De même aujourd'hui, toute tentative d'islamophobie instrumentalisant la « laïcité » doit être condamnée, seul le programme des minorités islamistes est condamnable et doit faire l'objet d'un rejet. Par ailleurs, cette loi de 1905, contrairement à son article 43 qui imposait immédiatement la laïcité dans toutes les colonies, n'y a jamais été appliquée. Particulièrement en Algérie, malgré les demandes des nationalistes, elle fut violée, ce qui est une des causes de problèmes actuels récurrents en France puisque cette violation de la loi a créé puis consolidé une identité musulmane qui n'existait pas antérieurement.

Jean-Claude VALENCE : Le débat sur la laïcité est dépendant de ce qu'on définit comme valeurs de la République. Comment celles-ci sont-elles perçues par nos contemporains, par les plus jeunes en particulier ? Sont-elles ce que nous en disons, nous ? Plus précisément, quel rapport entre ces valeurs et le sentiment d'appartenance à un collectif qui permet l'identité individuelle ?

Jacques BERGERET : Au nom de la liberté, de la laïcité, l'État, procède à un posé législatif et réglementaire contraignant. Mais les lignes frontières en raison de leur arbitraire posent toujours problème. Ainsi, la démarcation « service public » et « délégation du service public » a fait débat l'an dernier lors d'une de nos séances au sujet des questions posées par les administrateurs et la direction d'une MJC de Vandoeuvre. Le posé du curseur de la règle est par définition arbitraire et peut-être compris comme contraire à la liberté. Les limites arbitraires, pas définition « ça se discute » et oui, il faut argumenter. Il nous faut oublier de penser un jour éradiquer le débat au sujet de la laïcité ! Par contre, il faut tenir des positions argumentées nécessitant d'aborder les sujets de manière civique et donc politique.

Jean Marc GILSON : La laïcité c'est la liberté, Non, c'est la capacité **d'émancipation**, c'est donner des outils pour cette anticipation.

- La liberté est une des conséquences de l'application du principe de laïcité, celle-ci étant le moyen pour chaque individu de s'émanciper et de développer son libre arbitre, sans la tutelle de quiconque, fusse un curé, un imam ou un rabbin. SAPERE AUDE, Ose Comprendre, a écrit Kant (reprise de Horace).
- La défense de la laïcité a causé beaucoup de violences et de morts avant la loi de 1905. Aujourd'hui, elle tue encore (Samuel Paty, Dominique Bernard, Charlie Hebdo , ...)

- Pour moi, la neutralisation de la barbarie islamiste ne pourra se faire que grâce aux femmes. J'admire le courage des femmes Afghanes, Iraniennes et plus largement des musulmanes qui luttent au péril de leur vie pour se libérer du joug islamiste. Les donneurs de leçons des réseaux sociaux et nos décideurs politiques ne bougent pas une oreille pour les aider à minima. Mais c'est par elle que la Laïcité viendra à bout de l'obscurantisme. Aragon avait raison : la Femme est l'avenir de l'homme...

Denis POISSON :

- Quelles articulations entre valeurs de la république et laïcité ?
- La montée de l'individualisme est portée par notre génération, comment faire pour l'enrayer ? On est souvent dans des combats d'arrière-garde mais il faut les continuer.
- Le principe de laïcité est un principe de liberté avant tout : là est la problématique. Certains pensent que la laïcité est un combat contre eux, alors que c'est un outil de liberté. Comment sortir de ce conflit ?
- Ce qui dérange c'est que laïcité est une des valeurs de la république et on aborde la laïcité de façon différente et cela biaise les débats.
- Ce qui est gênant ce n'est pas la religion, c'est ce que cela sous-tend en termes de libertés. Aucune religion n'accepte l'égalité homme/femme qui fait partie des valeurs de la république ?
- Comment communiquer avec les jeunes sur cette question ?

Quelles suites à cette discussion pour/par CAL ?

- Femmes afghanes / iraniennes, CAL quelle place dans cette histoire ? On ne reste pas sans rien faire. Peut-être peut-on refaire une conférence.
- Sur question de la laïcité, rappelons que dans l'espace privé les gens font ce qu'ils veulent. Ne pas s'ingérer dans cette question.
- Un espace de discussion ne va pas changer la face du monde, mais arrêtons de nous flageller de notre impuissance. Ce n'est pas parce que l'on rame à contrecourant qu'il ne faut pas continuer de ramer.
Nos actions sont peut-être petites mais on fait ce qu'on peut avec les moyens que l'on a. L'absence de nos jeunes au sein des associations est peut-être dû au fait qu'ils nous ont vus corvéables à merci pour le travail et nos associations et ne pas leur consacrer de temps. Peut-être est-ce aussi à prendre en compte.
- On pourrait imaginer de faire 3 ou 4 conférences par an sur les questions posées par la laïcité de façon beaucoup plus large. Actions qui ne soient pas dans le monde des collectivités territoriales.
- Pour avoir du monde, il faut faire avec autres organismes, ...
- Action possible : très régulièrement DREETS propose de devenir formateurs
- Café social à Nancy
- Un lieu obligé pour faire porter nos valeurs : celui de l'école

2 – Actions réalisées :

12/02/25 - Conférence Le sociologue et le Sans-Abri Intervention de M. BESOZZI - 150 participants environ. Evènement fortement relayé par la Mairie de Nancy et associations partenaires.
2 témoignages de sans-abris venus parler depuis la scène et une bénévole du vestiaire solidaire.
Très bonnes participations de la salle.

4/03/25 Foyer PROCHEVILLE PAM. Idée dans le cadre d'une élection au sein de ce foyer que les résidents participent à cette action et se portent candidats. De CAL 7 participants.

Café social sur le thème du respect au Café social. Beaucoup de monde (35 personnes dont 8 hommes) débat sur le thème du respect, suivi d'un repas convivial. Présents pour CAL: François et Yvette Hanot, Sylvie Pasquier-Lévy, Gérard Toussaint, Denis Poisson et bien sûr Mohammed.

Remise en route contacts **avec conseil municipal d'enfants de Jarville**. Remise de CAL dans la boucle de l'organisation des prochaines rencontres des CME en juin à Jarville.

3 – Actions à venir

Date	Lieu	Projet	Membres de CAL participants
3/03/25	CCAS Pont à Mousson	Intervention classe de 2 ^{de} lycée Marquette sur la question de l'égalité H/F	Chantal JARROUSSE
6/03/25 Toute journée	CCAS Pont à Mousson	Intervention classes de 1 ^{ère} et Term lycée Hanzelet sur la question relations filles/garçons et violences faites aux femmes à partir du « violentomètre »	Chantal JARROUSSE
7/03/25 Toute journée	CCAS Pont à Mousson	Intervention classe de 1 ^{ère} et Term lycée Marquette relations filles/garçons et violences faites aux femmes	Chantal JARROUSSE
Semaine dernière	Foyer PROCHEVILLE PAM	3 demandes d'interventions sur la participation citoyenne - médias et informations - questions relatives à la fin de vie pour personnes en grandes difficultés sociales	Denis coordonne avec Charlène Gérard et Denis REMY
	Vandoeuvre	Intervention périscolaire	Denis intéressés par sujet Christine et Jean-Marc
Dates à définir	Formations VRL	2 demandes pour agents CCAS, SNI, Mairie ... 2 autres pour la Commune Moselle et Madon, 1 autre sur le Nord Toulinois avec équipes de D. POTIER 2 ^{ème} semestre 2025 2 formations pour travailleurs sociaux REMM (en questionnement)	A construire
		Intervention Pont A Mousson	Yvette, Denise,

		3 à 6 ans Et 6 à 12 ans	Serge, Christine
		80 ans de la Sécurité Sociale Liens avec Jeunes et Cité Travail avec ULYSSE, ... Jeunes et cité, débat en CA	Jacques BERGERET Denis POISSON Henry MOLON Jean VAUTRIN
Mai/Juin	Médiathèque de Nancy	Café citoyen Thème : Bien Être, penser à soi, ne pas penser qu'à soi	A construire.
20 juin prochain		Festival des solidarités Métropole	
A venir		Projet avec Ludothèque St Sébastien	Serge et Denise
A venir		Interventions dans les Ecoles primaires de Nancy. Interlocutrice Claire GERARD.	Denis Poisson Toujours en cours
		Ecole Charlemagne interlocutrice MACCECHINI (Patrick)	Denis Poisson
A venir	Domèvre-en-Haye	Formation VRL	A construire.
	Vandoeuvre	6 Séances à programmer sur la laïcité avec le périscolaire	Denis P.
	Centre social 2 Rives PAM	Interventions à programmer sur les valeurs de la république pour des enfants 3/6 ans et 6/12 ans	Denis P.
	Métropole	Village des Solidarités 20 juin	Denis P., Serge
A venir	Jarville	Conseil municipal d'enfants	En cours Catherine et Denise
1 au 7 novembre	PAM	Festival des solidarités Prochain festival solidarités PAM 2 au 7 nov 2025	A construire.
	Mairie Vandoeuvre	Demande cycle de 6 interventions 17/18h00 sur question laïcité avec enfants du périscolaire.	A construire Denis POISSON
		Médiathèque Ludres très intéressée par une intervention de CAL Contacter Catherine MICHEL	Serge

18/01/25 15h00	Médiathèque NANCY	Conférence Débat : Peut-on débattre de tout aujourd'hui ? Intervenants : M. BRUNNER, D. FRANCFORT Participants : 30 à 40 personnes. De CAL : Gérard HENRY / Gérard TOUSSAINT / Denis POISSON / Henry MOLON	Gérard TOUSSAINT / Henry MOLON
25/01/25 15h00 16h30	Centre des Mémoires M. DINET	Visite guidée expo sur l'Engagement Conférence sur Yvette Weisbecker Pour CAL Jacques BERGERET, Serge JULIEN, et Jacques LEPETIT, directeur adjoint de REALISE. Christine M Participants une 20aine de personnes	Serge JULIEN
29/01/25	KAWA social de Nancy	Question de l'accès aux droits avec Jean-Marie YOCHUM et Guy DIDIER. Débat	Denis POISSON

		pour éclairer les personnes résidant dans les quartiers politique de la ville sur l'accès aux droits et les discriminations. Participants 25 personnes	
3/02/25	Coppens Vandoeuvre	CA - Invité : Samba FALL Association d'insertion ENVIE	Gérard Toussaint

Questions diverses :

→ Réaction de Claude sur cette 1^{ère} rencontre : richesse des débats, différences des points de vue très important pour moi. Je venais aujourd'hui écouter, prendre la température.

→ Projet Grand Est : la Sécurité Sociale a 80 ans en 2025 :

La proposition faite par Denis Poisson au titre de Citoyenneté Active Lorraine était la suivante : réaliser avec une association de prévention spécialisée, un questionnaire (auquel Henri Molon était prêt à participer) et une petite enquête pour visant à faire ressortir dans un quartier politique de la ville (Vandoeuvre ou Laxou) les représentations qu'ont les habitants de *la protection sociale française* et de *la Sécurité Sociale*. Cela pouvant être l'occasion d'échanger avec des jeunes sur la manière dont ils envisagent dans leur avenir la solidarité qui est une valeur fondamentale de la protection sociale.

Jean-Claude Valence : la demande faite à l'association ULIS était un peu vague. Elle a été débattue en CA. J'ai revu depuis le président et le directeur. Cela paraît très inefficace d'établir un questionnaire rapide, ainsi qu'il avait été suggéré, un peu sommaire et difficile à pratiquer avec des jeunes de quartiers *Politique de la Ville* et leurs familles. Nous pensons qu'un questionnaire même simple suppose au préalable des entretiens semi directifs ou non directifs ; sinon les réponses ne sont guère exploitables car largement contenues dans les questions. Un tel projet suppose de surcroît un investissement des éducateurs. Ils n'y sont pas prêts car ils sont pour plusieurs mois engagés dans un travail de refonte du projet de service. Donc la réponse officielle est que cela ne peut pas se faire. Mais, je pense qu'il est possible d'envisager ultérieurement une participation sur un temps plus long, concernant notamment les questions de santé mentale. Par ailleurs, le C.A. d'ULIS est favorable à ce que l'attention des éducateurs soit attirée, à l'occasion de cet anniversaire important, sur ce dispositif majeur de notre organisation sociale qui manifeste l'essentiel de notre constitution : la solidarité, pour reprendre le mot crucial développé par J. Bergeret.

Denis Poisson : on a travaillé avec 3 conseils citoyens avant Covid. Une enquête sur les discriminations avait été faite, essentiellement sur Vandoeuvre mais aussi à Nancy sur le plateau de Haye en demandant aux habitants leurs représentations des discriminations. Dans les résultats, la santé arrivait très loin pour les discriminations, ce qui voulait dire que la santé ne fonctionnait pas si mal. Mais quelles représentations, idées, les gens ont-ils du système de santé ? On a seulement vu qu'ils ne se sentaient pas discriminés à ce sujet.

Jacques Bergeret : je fais le lien avec le débat sur la laïcité de la matinée. Parfois, plutôt que d'aborder frontalement certaines questions au risque de provoquer des raidissements, on peut le faire en utilisant des biais. Ici, il s'agit de traiter de ce qui nous est commun. Et dans

le commun, il y a la protection sociale qui englobe la Sécurité Sociale qui est plutôt méconnue dans son histoire et le fait qu'elle est portée par la valeur de la solidarité. Ainsi, la protection sociale fait partie du commun intergénérationnel qui concerne nous-mêmes, mais aussi nos frères et sœurs, nos parents et grands-parents. Échanger et débattre de cela constituerait une forme de citoyenneté active. Si cela ne peut se faire pour le moment avec la prévention spécialisée, cela peut s'organiser avec une ou plusieurs organisations de quartier et le résultat pourra être valorisé par la coordination du projet Grand Est.

PROCHAIN BUREAU
Café social le 17 mars 2025 de 10h – 12h

PROCHAIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 07/04/2025
Espace Yves Coppens Vandoeuvre
09h30-12h